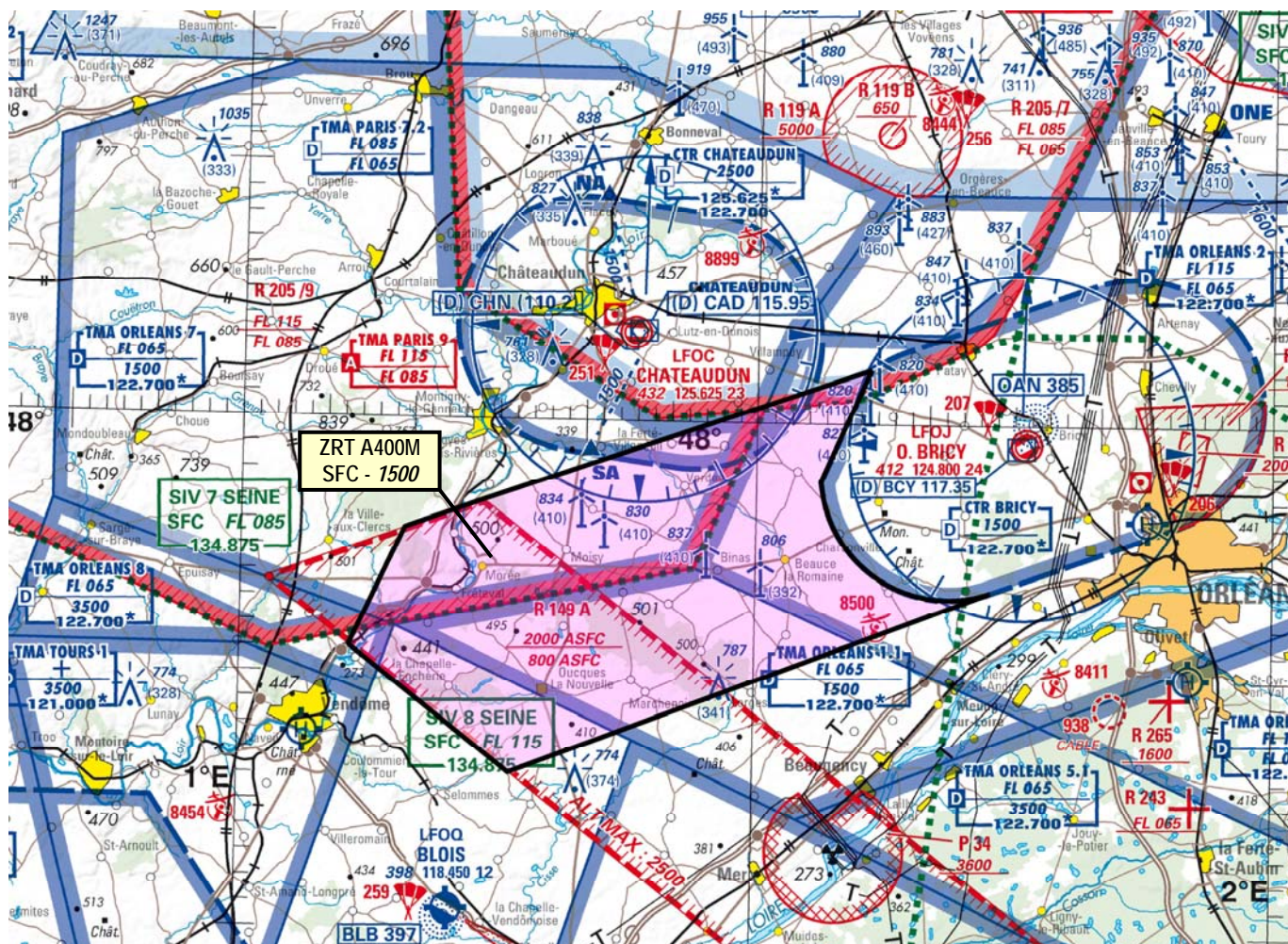


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) A400M entre la CTR d'Orléans Bricy et la zone réglementée LF-R 149 A du RTBA défense

En vigueur : Du 04 novembre 2021 au 20 avril 2022

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Orléans Bricy LFOJ



Extrait carte IGN au 1 : 500 000 édition 2021

ACTIVITÉ

Entraînements tactiques depuis Orléans Bricy (LFOJ) aux arrivées et départs en très basse altitude et rejointe de la zone LF-R 149 A du RTBA défense.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Activable par NOTAM avec un préavis de 24H, du lundi au vendredi sauf jours fériés.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
Orléans Bricy APP/TWR : 122.700 MHz / 124.800 MHz
Seine INFO : 134.875 MHz / 118.050 MHz

STATUT

La ZRT, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquels elle interfère.

ORGANISME GESTIONNAIRE

Bricy APP

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire, sauf ACFT suivants qui devront se conformer aux instructions de Bricy APP :

- ACFT en entrainement dans la ZRT.
- ACFT en procédure arrivée ou départ d'Orléans Bricy. Ceux-ci pourront être soumis à des mesures de régulation spécifiques pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des vols.
- ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte par Bricy APP.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales :

47°55'41"N - 001°09'32"E

47°56'49"N - 001°14'06"E

48°02'07"N - 001°36'33"E

47°57'43"N - 001°33'41"E

Arc anti-horaire de 5 NM de rayon centré sur :

47°58'10"N - 001°41'07"E

47°53'28"N - 001°43'39"E

47°46'09"N - 001°15'48"E

47°51'02"N - 001°06'23"E

47°55'41"N - 001°09'32"E

Limites verticales :

SFC / 1500 FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Pendant les périodes d'activités :

- ◆ Activités restreintes, pouvant aller jusqu'à la suspension (selon protocole) :
 - aéromodélisme 8358 Ingré et 8500 Baccon.
- ◆ Activités suspendues :
 - activités vélivoles sur itinéraires dérogatoires décrites dans les protocoles locaux ou régionaux,
 - toutes les activités d'ULM et de vol libre situées en ZRT.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activation :

61^{ème} Escadre

Base Aérienne 123

BP 30130

45143 St Jean de la Ruelle Cedex

ba123-61escadre-a400m.chef-operation.fct@intra.def.gouv.fr

Téléphone : 02 45 40 70 70 ou PNIA : 862 123 70 70

Directeur des vols

Base Aérienne 123

GAA 1A123/CDMT

BP 30130

45143 Saint Jean de la Ruelle cedex

Téléphone : 02 38 42 66 55 ou PNIA : 811 123 66 61

ba123.opo-dirvol-h24.fct@intra.def.gouv.fr

Pendant l'activation :

Approche d'Orléans

Téléphone : 02 38 42 66 45 ou PNIA : 811 523 50 01